

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 77 (1989)

Heft: 4

Artikel: Personnel infirmier : changer l'hôpital

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-279021>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bureaux de l'égalité

Le vent en poupe

(pbs) — Les bureaux de l'égalité, qu'ils existent depuis dix ans comme celui du Jura, ou qu'ils soient tout jeunes comme le Bureau fédéral (mais il y avait eu déjà la Commission fédérale pour les questions féminines), ou encore ceux de Genève ou de Saint-Gall, ont fait la preuve de leur utilité. Le Jura peut déjà chiffrer certains résultats : le Bureau fédéral peut invoquer le nombre de demandes d'information qu'il reçoit ; celui de Saint-Gall se voit déjà dans un rôle d'ombudsman ; quant à celui de Genève, FS en a si bien parlé (janvier 89) que son article a été ajouté au dossier de presse de la conférence de presse organisée par le Bureau fédéral le 7 mars dernier. Le Tessin aura son bureau avant la fin de l'année, et on espère que dans les cantons où la question est à l'étude comme Vaud (FS mars 89), Zurich, Bâle-ville et Bâle-campagne, Zoug, Lucerne, Berne, Soleure, Argovie, les choses avancent rapidement ; peut-être y

faudra-t-il une certaine pression de l'opinion publique.

Bref, le vent est à l'optimisme. Et pour celles qui depuis dix ans, vingt ans, souhaitent la création d'un ou de bureaux de l'égalité en Suisse, le 7 mars était un jour faste. Tout, en effet, montre que si l'égalité n'est pas encore réalisée dans les faits, les bureaux peuvent certainement contribuer à sa promotion.

FS a déjà parlé de ces bureaux et pense leur consacrer plus tard un dossier. On peut donc aujourd'hui se contenter de relever quelques points en guise de conclusion :

— même si leurs structures diffèrent, les bureaux sont décidés à collaborer entre eux, ainsi qu'avec les organisations féminines, de l'appui desquelles ils ont besoin ;

— les priorités se situent aujourd'hui dans le domaine de la profession, de l'orientation des filles à la formation, à l'égalité des chances au niveau de l'entrée sur le marché du travail et à celui de la promotion dans l'entreprise et

bien évidemment à celui de l'égalité des salaires ;

— l'expérience montre que l'information, si complète soit-elle — et les bureaux ont des projets pour la développer — ne suffit pas, il faut à l'heure actuelle des actions positives, préférentielles en faveur des femmes, et les bureaux vont les stimuler ;

— les bureaux de l'égalité devraient pouvoir agir en justice pour aider les femmes victimes de discriminations salariales ;

— ce qui se fait dans les pays de la Communauté Européenne, à la Commission et à la Cour de justice de la CE, est important pour la Suisse, et il y a beaucoup d'idées à y prendre.

Au lendemain de la conférence de presse de Berne, Claudia Kaufmann et les représentantes des bureaux cantonaux de l'égalité se sont retrouvées à Delémont pour une table ronde qui marquait le 10e anniversaire du bureau du canton du Jura.

Les femmes dans l'Eglise

Commission créée

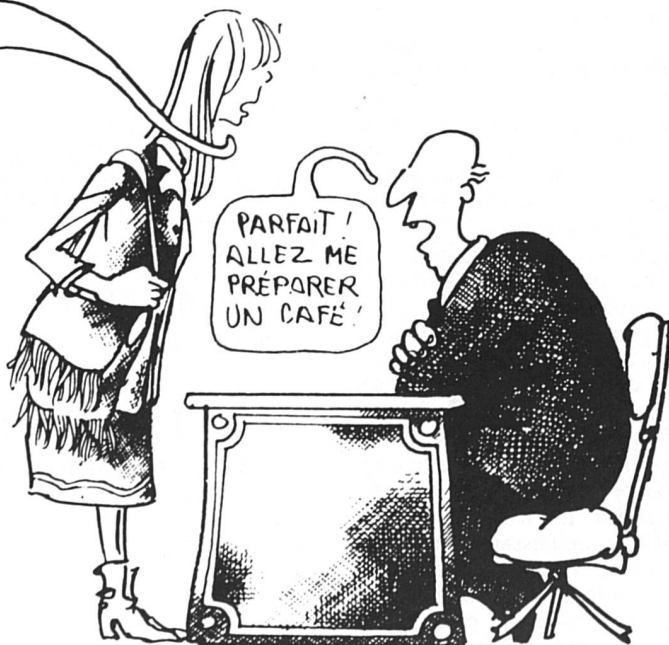
La Conférence des Evêques, réunie du 7 au 9 mars dernier pour sa 203e assemblée générale, a décidé de créer une commission consultative, « Les femmes dans l'Eglise », qui doit étudier le renforcement de leur rôle et « servir de sismographe aux évêques » en la matière. Elle donnera notamment son avis sur le document du Vatican de septembre 1988, *Mulieris Dignitatem*, qui confirme le refus du sacerdoce des femmes. La commission comptera 15 membres : 8 allemandes, 4 romandes, 2 tessinoises, 1 de langue romanche, choisies de manière à représenter tous les courants de pensée, « d'une féministe déclarée à une réactionnaire tout aussi déclarée », selon les termes du secrétaire de la Conférence.

Personnel infirmier

Changer l'hôpital

Une récente enquête en Suisse allemande (1200 questionnaires) a tenté de déterminer le degré ou les causes d'insatisfaction chez les infirmiers et infirmières. La majorité d'entre eux sont satisfaits du travail qu'ils accomplissent. Les causes de fatigue, de stress et d'insatisfaction proviennent des conditions dans lesquelles ils accomplissent leur travail. Un tiers d'entre eux seulement se déclarent d'accord avec les structures de l'établissement, alors que les autres se plaignent de l'écart entre leur formation et les responsabilités qu'on leur confie, entre leur idéal professionnel et les relations qu'ils peuvent avoir avec leurs patients, ainsi que des relations avec les médecins. Les suggestions pour améliorer la situation ne manquent pas : participation plus active du personnel soignant à la direction et à l'administration de l'hôpital, conception plus étendue de la médecine, supervision et discussions de groupe lors de situations conflictuelles, etc. On souhaite que les autorités politiques prennent des mesures permettant un plus large engagement de personnel qualifié.

J'AI UN B.T.S
"SECRETARIAT
DE DIRECTION",
UN DIPLOME DE
STÉNOTYPISTE
DE CONFÉRENCE,
UNE LICENCE
EN DROIT,
UN DEUG
D'ALLEMAND,
UNE MAÎTRISE
D'ANGLAIS,
ET UN DOCTORAT
DE JAPONAIS.



Dessin de Plantu

Extrait de « Résister » — Revue de débat syndical —, n° 19, novembre 1985. Dessin de Plantu.